

**DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE
ARRONDISSEMENT DE FONTENAY LE COMTE**

Commune de L'HERMENAULT

Nombre de membres en exercice: 15
Nombre de membres présents: 9
Nombre de pouvoirs donnés: 4
Nombre de pouvoirs valides: 4
Nombre de suffrages exprimés: 13

**Extrait du Procès-Verbal
du Conseil Municipal
Séance du 10 septembre 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le dix septembre à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à L'Hermenault, salle du conseil, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Yves GERMAIN, Maire.

Date de la convocation : 05 septembre 2024

Présents :

Yves GERMAIN, Jean-Jacques RICHET, Séverine CAILLEAU, Isabelle BARBIER, David FLEAU, Dominique CHIRON, Karine QUINET, Joël PAGIS et Corinne JOLLY

Absents ayant donné pouvoir :

Jérôme BOBINET à Yves GERMAIN
Éliane RAPHEL à Jean-Jacques RICHET
Jean-Pierre ROUX à Joël PAGIS
Vianney DEGUIL à Laurent FAIVRE

Absents excusés : Mathieu GUIBERT, David FLEAU

Secrétaire de séance : Joël PAGIS

OBJET N° 409 : NOMINATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Vu les dispositions de l'article L.2121-15 par renvoi de l'article L.5211-1 du Code Générale des Collectivités Territoriales (CGCT), le conseil municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire ;

Considérant qu'à l'occasion de chaque séance du conseil municipal, il est de tradition de nommer comme secrétaire de séance l'un des conseillers municipaux à tour de rôle ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- NOMME en qualité de secrétaire : Joël PAGIS

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,
Joël PAGIS



Le Maire,

Yves GERMAIN
Signé électroniquement par : Yves
Germain
Date de signature : 19/09/2024
Qualité : Maire de L'Hermenault

DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE
ARRONDISSEMENT DE FONTENAY LE COMTE

Commune de L'HERMENAULT

Nombre de membres en exercice: 15
Nombre de membres présents: 9
Nombre de pouvoirs donnés: 4
Nombre de pouvoirs valides: 4
Nombre de suffrages exprimés: 13

Extrait du Procès-Verbal
du Conseil Municipal
Séance du 10 septembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le dix septembre à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à L'Hermenault, salle du conseil, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Yves GERMAIN, Maire.

Date de la convocation : 05 septembre 2024

Présents :

Yves GERMAIN, Jean-Jacques RICHET, Séverine CAILLEAU, Isabelle BARBIER, David FLEAU, Dominique CHIRON, Karine QUINET, Joël PAGIS et Corinne JOLLY

Absents ayant donné pouvoir :

Jérôme BOBINET à Yves GERMAIN
Éliane RAPHEL à Jean-Jacques RICHET
Jean-Pierre ROUX à Joël PAGIS
Vianney DEGUIL à Laurent FAIVRE

Absents excusés : Mathieu GUIBERT, David FLEAU

Secrétaire de séance : Joël PAGIS

OBJET N° 410 : ARRET DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUILLET 2024

Le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 15 juillet 2024 a été transmis par mail le 15 juillet 2024 à Mmes et MM. Les conseillers municipaux.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ARRETE le procès-verbal du conseil municipal du 15 juillet 2024.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,
Joël PAGIS



Le Maire,

Yves GERMAIN
Signé électroniquement par Yves
Germain
Date de signature : 19/09/2024
Qualité : Maire de L'Hermenault